

TABLEAU D (EXTRAIT).
Dépenses du Service indigène pour l'Exercice 1874.

ILES TAHITI ET MOOREA.

Nos des sections	NATURE DES DÉPENSES	MONTANT	OBSERVATIONS
1	Liste civile.....	5,850 »	
2	Direction.....	20,900 »	
3	Chefferies.....	14,480 »	
4	Culte et instruction publique.....	16,140 »	
5	Police générale.....	34,328 »	
6	Remises sur les frais d'arrestation.....	9,600 »	
7	Canotiers et gardiens de chefferies.....	2,500 »	
8	Pensionnaires.....	4,690 »	
9	Produit des terres d'apanage.....	2,000 »	
10	Haute-cour tahitienne.....	14,900 »	
11	Gérance des caisses.....	7,280 »	
12	Remises aux interprètes.....	2,450 »	
13	Part revenant aux membres des conseils.....	450 »	
14	Remises au chef du 3 ^e bureau chargé des registres publics.....	50 »	
15	Immigration.....	1,400 »	
16	Frais d'impression et de reliure.....	1,000 »	
17	Frais d'hôpital.....	500 »	
18	Dépenses imprévues.....	1,582 »	
	Total des dépenses.....	140,100 »	

Arrêté le présent budget des dépenses à la somme de cent quarante mille cent francs.

Papeete, le 1^{er} février 1874.

Le Directeur des affaires indigènes,

Signé : DOUBLÉ.

Vu et approuvé en Conseil d'administration
 dans sa séance du 21 février 1874.

Le Commandant Commissaire de la République,

Signé : GIRARD.